



Note d'éducation permanente

de l'ASBL Fondation Travail-Université

www.ftu.be

N° 2025- 7, septembre 2025

Démêler le fil invisible du capital

Actualité du concept d'exploitation

Entretien avec Ulysse LOJKINE

Propos recueillis par Jean MATTHYS

L'exploitation constitue un concept central de la tradition ouvrière critique, notamment marxiste. Retour sur l'actualité d'un concept, et en quoi et comment il importe pour le travail syndical aujourd'hui.

1. VOUS VENEZ DE PUBLIER UN LIVRE INTITULÉ « LE FIL INVISIBLE DU CAPITAL. DÉCHIFFRER LES MÉCANISMES DE L'EXPLOITATION ». COMMENT EN ÊTES-VOUS ARRIVÉ À TRAVAILLER SUR CE SUJET ?

Comme étudiant, j'étais fasciné par le fossé existant entre deux représentations du monde économique – la conception marxiste d'une part qui fait de la lutte des classes une réalité consubstantielle au capitalisme, et d'autre part la conception qu'on peut dire libérale (transversale à la philosophie politique libérale et à la théorie économique néoclassique), qui conçoit le capitalisme comme système de marchés, à leur tour caractérisés comme des institutions préservant la liberté des participants. J'avais d'ailleurs consacré comme étudiant un mémoire de recherche à Hayek¹, un auteur qui m'a beaucoup passionné à l'époque.

Je voulais travailler sur ce fossé, rechercher ce qui en dernière instance sépare les deux paradigmes et suscite entre eux une série de malentendus qui peuvent d'ailleurs être féconds. C'est ainsi que j'ai identifié le concept d'exploitation comme un point

¹ Friedrich Hayek (1899-1992) est un économiste et philosophe austro-britannique, fervent penseur et défenseur du libéralisme au XX^e siècle. Il est un des fondateurs de la Société du Mont-Pèlerin où s'élabore après-guerre la doctrine du néolibéralisme, défendant la propriété privée des moyens de production, l'économie de marché, la « société ouverte » et la liberté d'expression, et s'opposant à toute forme d'interventionnisme étatique dans l'économie.

nodal à partir duquel adjuer cet écart entre les deux paradigmes. De là mon travail de thèse sur le sujet, et le livre qui en est issu — de là aussi mon effort de ne pas présupposer d'emblée la validité du paradigme marxiste, de le mettre à l'épreuve des arguments libéraux ou néoclassiques, de certaines idées ou résultats de la discipline économique *mainstream*, et sur certains points de l'adapter pour y répondre.

2. QUE PENSEZ-VOUS DE L'ACTUALITÉ DE LA THÉORIE MARXISTE EN GÉNÉRAL, ET DU CONCEPT D'EXPLOITATION EN PARTICULIER, POUR PENSER LE MONDE CONTEMPORAIN ?

Un des buts du livre est de défendre l'actualité de la notion marxiste et marxienne d'exploitation, et de la thèse qui lui est associée, selon laquelle il n'y a pas de capitalisme sans exploitation. La propriété privée des richesses utiles — les moyens de production matériels ou virtuels, les terres, les logements — et sa concentration aux mains d'un groupe social permet à celui-ci de marchander, en échange de l'accès à ces richesses (pour pouvoir produire, se loger, etc.), une fraction du travail fourni par le reste de la société. La force de cette analyse, c'est que ce flux macrosocial de travail déterminé par la propriété privée des actifs est une caractéristique structurante du capitalisme en tant que système, indépendamment de ce qui est produit ou de la manière dont c'est produit. Elle reste tout aussi valable lorsque la propriété est celle de maisons de retraite privées, d'éoliennes ou de la propriété intellectuelle de marques de vêtements que lorsqu'il s'agissait d'ateliers textiles, de mines de charbon et de lignes de chemin de fer.

Cela étant dit, en même temps que le livre s'attache à défendre un concept et une thèse de Marx, il les infléchit aussi et les aménage, notamment pour les adapter à la structure du capitalisme contemporain. Deux phénomènes en particulier me paraissent déterminants. D'une part, l'importance croissante de chaînes d'exploitation à plusieurs maillons, avec le développement de la sous-traitance nationale et internationale aussi bien dans l'industrie que dans les services, de l'intérim, des franchises, ou d'autres formes de hiérarchie entre entreprises – pensez au pouvoir qu'exercent les plateformes de livraison sur les restaurateurs, ou les entreprises de l'agroalimentaire ou de la grande distribution sur les agriculteurs. Dans tous ces cas, le salarié est exploité directement par son employeur, mais aussi, ce qui agit en retour sur ce premier rapport d'exploitation sans l'annuler, de manière indirecte mais parfois plus massive, par un acteur économique situé à l'extérieur de la relation d'emploi, capable de concentrer plus de pouvoir et de s'appropriier plus de profits.

L'autre fait notable est l'importance croissante de la rente, au sens tout d'abord de la rente immobilière qui prend des proportions inouïes dans les grandes métropoles, qui se couple avec le salariat pour donner lieu à une forme d'exploitation duale – il faut vivre au bon endroit pour avoir accès aux bons emplois, et il faut présenter un bon bulletin de salaire pour accéder à un bail – propice à toutes les discriminations. Mais il s'agit aussi d'autres formes de rente, fondées sur la propriété intellectuelle et les positions de monopole, dont l'importance s'est accrue à l'ère post-fordiste par rapport au profit issu d'investissements dans l'extension et la modernisation de la production, typiquement industrielle.



Ces deux faits imposent, selon moi, un remaniement important de la théorie de l'exploitation, et en particulier de renoncer à une articulation qui était importante pour Marx, ou du moins pour le Marx du *Capital*, la superposition entre exploitation et rapport de production, c'est-à-dire dans le capitalisme le rapport salarial. Le rapport salarial reste un vecteur important de l'exploitation capitaliste, mais il est erroné de le considérer causalement ou ontologiquement premier sur les autres formes qui ont été citées.

3. QUELLES SONT LES PRINCIPALES DÉCOUVERTES ET CONCLUSIONS DE VOS RECHERCHES, EN PARTICULIER CONCERNANT LES ÉVOLUTIONS CONTEMPORAINES DU CAPITALISME ? JE PENSE EN PARTICULIER AUX PHÉNOMÈNES DE FLEXIBILISATION DU TRAVAIL, LE TRAVAIL DE PLATEFORME ET AUTRES FORMES DE CHUTE DANS L'INFRA-SALARIAT.

Dans plusieurs pays européens, dont la France et la Belgique, les luttes sociales du XX^e siècle ont permis d'associer au contrat de travail une série de protections juridiques qui, sans l'abolir, endiguent l'exploitation – en termes de salaire, de droit de grève, de protection de l'emploi, d'assurance chômage. La contre-offensive patronale face à ces protections passe par plusieurs canaux, comme le soutien à une modification néolibérale du droit du travail pour affaiblir ces protections, ou le recours à des formes de contrats précaires qui échappent à une partie de ces régulations (comme le CDD) ou à toutes – c'est le cas de l'ubérisation.

Ces deux stratégies ont été très importantes au cours des dernières décennies, mais elles sont bien documentées ailleurs et au niveau conceptuel, il m'a paru plus fécond d'insister sur une troisième forme de contournement du droit du travail, par l'intermédiation. Lorsqu'une entreprise industrielle sous-traite la production de certaines pièces, ou lorsqu'un hôtel externalise le nettoyage de ses chambres, les salariés exploités sont bien en général titulaires d'un contrat de travail et même d'un CDI, le droit est censé être respecté, mais il est doublement affaibli — parce que les solidarités concrètes, syndicales en particulier, qui permettent en pratique de faire appliquer ce droit, sont fragmentées, et parce que le centre de profitabilité, celui du donneur d'ordres, s'exonère de sa responsabilité juridique en la déplaçant vers l'employeur sous-traitant.

4. VOS RECHERCHES POINTENT L'EXISTENCE D'UNE ARTICULATION DE DIFFÉRENTS MODES D'EXPLOITATION, QUI CONSTITUENT MOINS UNE ÉVOLUTION HISTORIQUE LINÉAIRE QU'UNE COEXISTENCE STRATIFIÉE, ET MOBILE HISTORIQUEMENT. QU'EST-CE QUE CETTE PERSPECTIVE PEUT NOUS APPRENDRE À PROPOS DES DIFFÉRENTES DOMINATIONS STRUCTURELLES TELLES QUE LE MOC LES DÉFINIT DANS SES OPTIONS FONDAMENTALES (CAPITALISME, PATRIARCAT, RACISME), ET DE LEUR ARTICULATION ?

Mon livre se concentre presque exclusivement sur les rapports capitalistes. Je laisse de côté les contraintes extra-économiques comme l'esclavage, le travail forcé, et ne consacre que quelques pages au travail domestique effectué par les femmes sous

l'effet de normes de genre inégalitaires. Non parce que ce ne sont pas des phénomènes importants, mais pour mieux isoler les formes de domination et d'exploitation qui émergent en régime capitaliste à partir de l'axiome de la liberté contractuelle des agents économiques. Pour théoriser l'exploitation patriarcale et l'exploitation raciale, il aurait fallu prendre en compte diverses formes de coercition, que ce soit dans l'esclavage ou d'autres formes de travail contraint², ou dans le travail domestique³.

Cela étant dit, il me semble que le propos du *Fil invisible* peut être mis en relation de manière indirecte avec l'approche intersectionnelle – si on entend par là une analyse des rapports sociaux en termes d'interaction entre rapports de race, de genre et de classe. Tout d'abord, un argument qu'on entend parfois contre l'approche intersectionnelle, c'est qu'elle occulterait la ligne de division primaire et fondamentale, économique, entre la classe des exploiters et la classe des exploités. Mais mon analyse montre que même en s'en tenant aux simples rapports strictement économiques, le paysage des rapports d'exploitation et de domination est déjà celui d'un réseau complexe et diffracté, bien que hiérarchisé entre des pôles de concentration du pouvoir et de l'appropriation et des pôles dominés, avec tout un continuum de positions contradictoires entre les deux. L'idée qu'en se concentrant sur la dimension économique, on isolerait un axe unique de domination avec une délimitation claire entre exploiters et exploités, se révèle illusoire, puisqu'au contraire, même si on s'en tient aux rapports d'exploitation capitaliste, il faut déjà comprendre leur caractère complexe et contradictoire et mettre en œuvre ce qu'on pourrait appeler une intersectionnalité intra-économique !

D'autre part, de manière plus concrète, il y a des corrélations, par lesquelles certaines formes d'exploitation capitaliste concernent de manière disproportionnée certains groupes de genre ou de race. Pour ne prendre qu'un exemple, en France, les ménages blancs sont surreprésentés parmi les propriétaires (et donc parmi les débiteurs d'un crédit immobilier) alors que les non Blancs, plus concentrés dans les grandes aires urbaines et moins bien pourvus en patrimoine, sont surreprésentés parmi les locataires. L'analyse de la dimension économique ne conduit donc pas forcément à réunir toutes les classes populaires dans un combat commun.

5. POURRIEZ-VOUS, À PARTIR DE VOS RECHERCHES, ESQUISSEZ L'UNE OU L'AUTRE PISTE D'ACTION OU DE RÉFLEXION POUR LES MOUVEMENTS SOCIAUX EN GÉNÉRAL, ET POUR LE MOUVEMENT SYNDICAL EN PARTICULIER ?

Je vois dans ta question deux dimensions, celle du but et celle des moyens. Concernant la première, j'insiste sur la fonction de coordination à grande échelle qu'un système alternatif au capitalisme devrait remplir, c'est-à-dire de permettre à chacun de contribuer à satisfaire les fins d'autrui, sans avoir à partager celles-ci ou même à connaître l'existence de l'autrui en question. Je pose ce critère comme un acquis de la modernité. Cela invite à éviter le repli sur des communautés locales

² Alessandro STANZIANI, *Les métamorphoses du travail contraint. Une histoire globale (XVIII^e-XIX^e siècles)*, Presses de Sciences Po, Paris, 2020.

³ Christine DELPHY, *Pour une théorie générale de l'exploitation*, Paris, Syllepse, 2015.



structurées par des rapports personnels, mais aussi à circonscrire le pouvoir discrétionnaire de l'État en matière de planification centralisée – celle-ci consiste à organiser la multiplicité des agents économiques au service d'un but collectif plutôt qu'à coordonner des fins mutuellement autonomes. Si on suit cette analyse, la puissance publique aurait dans cette forme de socialisme pour rôle premier de mettre en place des procédures et algorithmes impersonnels pour donner un cadre à une allocation égalitaire des ressources et à des interactions égalitaires entre les agents individuels ou collectifs.

Si on accepte cet horizon, comment l'atteindre ? Cela n'a rien d'évident dans un contexte de profonde fragmentation des classes exploitées dans les pays riches. Leur fragmentation politique est bien connue. Mais, comme je l'évoquais plus haut, la coopération politique est aussi empêchée très matériellement par la fragmentation de la production et des rapports économiques.

Cette fragmentation peut être surmontée : j'ouvre le livre par l'évocation du cycle des luttes de femmes de ménage sous-traitées en France, dans les hôtels, les universités ou les gares, luttes souvent victorieuses du fait de leur capacité à instaurer un rapport de force avec le donneur d'ordres. Mais pour que ce type de mobilisation gagne l'ampleur qu'elle pourrait avoir et soit susceptible de transformer le système économique, il faut un travail syndical et politique spécifique qui reconstruise une classe des exploités en articulant les expériences hétérogènes de l'exploitation, en remontant son fil invisible pour désigner les exploités et s'opposer à eux. Une piste possible pour cette articulation est la construction d'une nouvelle figure archétypique qui ne soit plus l'ouvrier d'industrie : peut-être la travailleuse des services, en particulier des services publics, dont la centralité sociale est chaque jour plus incontestable ?

Ulysse LOJKINE

Post-doctorant à Sciences-Po Paris

Propos recueillis par

Jean MATTHYS

Chargé de recherches à la FTU

Protection de la propriété intellectuelle : la FTU utilise le système de licences et de partage des connaissances Creative Commons

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.0/be/deed.fr>



Les notes d'éducation permanente sont mises à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage à l'Identique 3.0 non transposé.

Les autorisations au-delà du champ de cette licence peuvent être obtenues auprès de christine.steinbach@ftu.be

FTU – Association pour une Fondation Travail-Université

Chaussée de Haecht, 579
1030 Bruxelles
+32-2-2463851

Site éducation permanente : www.ftu.be

Éditrice responsable : Dominique Decoux